

Le petit **CHAUDONNAIS**

*Septembre se nomme
le mai de l'automne*



*Octobre emmitouflé
annonce décembre ensoleillé*

REPAS DES ANCIENS

Il sera proposé à tous les chaudonnais de plus de 65 ans le samedi 16 septembre à 12h salle des associations. Inscription obligatoire en mairie avant le lundi 11 septembre **dernier délai**.

COMITE DES FETES

Un **loto** sera organisé le samedi 07 octobre à 20h salle des associations. Ouverture des portes à 18h30
Le lendemain, dimanche 08 octobre à partir de 14h, **thé dansant** animé par KARINE FONTAINE
Le samedi 02 décembre, **repas TELETHON** à 19h30 salle des associations animé par l'orchestre BELTRAME. Pour toutes ces dates, renseignements et réservations au 06.75.47.48.59 ou 02.82.01.22.24

SALLE DES ASSOCIATIONS

Loto de l'ESN Football le dimanche 15 octobre à 14h. Ouverture des portes à 12h30.

Renseignements et réservations au 06.17.27.61.74

Le samedi 04 novembre, l'association des parents d'élèves « les récrés Chaudon Boissy » proposera aux enfants un **goûter d'halloween** de 15h30 à 18h00. Elle prolongera le week-end en organisant un « **vide ta chambre** » le dimanche 05 novembre de 9h00 à 18h00. Inscriptions et renseignements au 06.49.67.15.49

Loto du club « Chaudon Loisirs » le dimanche 19 novembre à 14h. Ouverture des portes à 12h30.

Renseignements et inscriptions au 06.75.47.48.59 ou 06.09.39.27.47 ou 06.82.84.34.32

RECENSEMENT CITOYEN

Les jeunes gens nés en juillet, août et septembre 2007 doivent se faire recenser en Mairie dès leurs 16 ans avant le 30 septembre prochain.

Les jeunes gens nés en octobre, novembre et décembre 2007 doivent se faire recenser en Mairie dès leurs 16 ans avant le 31 décembre prochain.

Se munir de sa carte d'identité et du livret de famille des parents.

LYCEE JOSEPHINE BAKER

Deux lignes de bus sont prévues sur Chaudon pour se rendre au nouveau lycée Joséphine BAKER de Hanches.

~ ligne DJB-4 Chaudon ↔ Nogent-le-roi ↔ Coulombs ↔ Villiers-le-morhier ↔ Pierres ↔ lycée

~ ligne DJB-10 Chaudon ↔ Ormoy ↔ Néron ↔ Pierres ↔ lycée



Renseignements et détails des arrêts sur <https://www.remi-centrevaldeloire.fr/actualite/circuits-scolaires-vers-le-lycee-j-baker-hanches-28/>

ENCORE RAPPEL AU CIVISME

Il est fort regrettable de constater qu'à peine réparés, les grillages de l'aire de jeux 2-8 ans sont à nouveau détériorés. Nous allons encore une nouvelle fois intervenir pour remettre en état. Et cela représente un coût !!! Des groupements d'individus s'y retrouvent régulièrement jusque tard dans la nuit. La gendarmerie a été sollicitée pour des contrôles.

La pelouse synthétique du city-stade a été percée et ce trou pourrait occasionner des blessures. Là aussi, il faudra intervenir pour réparer....

NETTOYONS LA NATURE

Cette opération se déroulera pour la 26^{ème} édition les 22 et 23 septembre.

Le vendredi 22 septembre, les classes de l'école primaire se rendront sur les chemins de la commune pour y ramasser les déchets.

Le samedi 23 septembre de 9h à 12h, ce sera au tour des bénévoles de la commune (tous les citoyens peuvent participer). Gants et sacs poubelle vous seront fournis. Rendez-vous à 9h parking de la mairie.

FAUCARDEMENT



Il est recommandé aux propriétaires de parcelles jouxtant les ruisseaux ou la rivière, de prévoir avant l'hiver, le nettoyage et le faucardement des parties qui leur appartiennent. L'entretien du bord d'eau dont ils sont propriétaires est obligatoire, et doit être effectué chaque année. Un courrier sera envoyé aux négligents, avant mise en régie si aucune réaction n'est constatée.

FIBRE OPTIQUE

Depuis quelques temps Orange subit des actes de vandalisme à répétition sur ses lignes historiques (vols de câble en cuivre), entraînant des coupures relativement longues d'internet et téléphone chez les usagers encore en ligne fixe cuivre et ADSL.

Afin d'éviter ces désagréments récurrents, il est recommandé de s'abonner à la fibre optique en contactant les différents opérateurs qui la proposent.

Les lignes fixes cuivre Orange sont appelées à disparaître dans les années à venir.

PASSEPORT ET CARTE D'IDENTITE

Pour une première demande ou un renouvellement de ces 2 documents, rendez-vous sur le site ants.gouv.fr afin d'y trouver le document de pré-demande à remplir ainsi que la liste des mairies qui pourront vous recevoir après avoir obligatoirement pris rendez-vous.



JOURNEES DU PATRIMOINE

Comme chaque année, elles se dérouleront le 3^{ème} week-end de septembre et à cette occasion, rendez-vous dimanche 17 septembre à 11h pour l'inauguration de la fresque du parking de la salle des associations.

TAXE FONCIERE

D'ici quelques jours, tous les propriétaires vont recevoir leur avis de taxe foncière avec, malheureusement une augmentation. Celle-ci est notamment due à la revalorisation de la base valeur locative (+ 7%) décidée au niveau national ainsi que des augmentations des différentes collectivités : communauté de communes, Gémapi (Gestion des Milieux Aquatiques et Prévention des Inondations)... La commune de Chaudon n'a pour sa part pas augmenté son taux de taxe foncière depuis plus de 10 ans. (La dernière revalorisation a été faite en 2011).

Pour info : en 2021, la part départementale de la taxe foncière a été transférée à la part communale pour compenser la perte de la taxe d'habitation. Sur votre avis d'imposition, la part communale (21,75%) ajoutée à la part départementale (20,22%) a fait un total de 41,97% dans la colonne de la commune sans augmentation réelle.

